



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 23 juillet 2020
N°40

INVITATION PRESSE

Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre déléguée à l'Industrie

**poursuivra son déplacement en Haute-Garonne (31)
chez ACTIA Group
dans le cadre du « Tour de France des ETI »**

Vendredi 24 juillet 2020 – Matin

A l'occasion du lancement de la stratégie « Nation ETI » par le président de la République le 21 janvier dernier à l'Élysée, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, a annoncé l'organisation d'un « Tour de France des ETI » pour mettre en visibilité et promouvoir les entreprises de taille intermédiaires (ETI) qui sont les locomotives de la croissance et de la création d'emplois dans les territoires.

C'est dans ce cadre que la ministre déléguée à l'Industrie se rendra chez ACTIA Group à Colomiers (31) ce vendredi 24 juillet. Elle visitera tout d'abord l'entreprise puis elle animera une table-ronde avec les ETI du territoire en présence des représentants des collectivités locales et des services de l'État. A cette occasion, la ministre déléguée présentera la stratégie Nation ETI et les actions du Gouvernement en faveur de ces entreprises. Cette présentation sera suivie d'un temps d'échange avec les dirigeants d'entreprise.

Programme prévisionnel :

A partir de 7 h 40 Accueil des journalistes

7 h 55 Arrivée de la ministre déléguée sur le site d'ACTIA Group

- Accueil républicain
- Accueil par **Jean-Louis Puech**, président d'ACTIA Group
10 avenue Edouard Serres à Colomiers (31772)

Toute presse accréditée

- 8 h 00** Visite de l'entreprise en présence d'élus locaux
Toute presse accréditée
Les visages des employés d'Actia (hors membres de la direction) devront tous être floutés
- 9 h 30** **Rencontre et échange dans le cadre du « Tour de France des ETI »**
- Mots d'accueil de **Jean-Louis Puech**, président d'ACTIA Group
 - Prise de parole d'**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée à l'Industrie
 - Présentation des ambassadeurs des ETI par **Olivier Schiller**, président du groupe Septodont
 - Présentation succincte des services de l'Etat et des principaux dispositifs (DIRECCTE, DRFIP, DREAL, Business France)
 - Echanges avec les entreprises
- Tour images au début de la rencontre puis accès à tous les rédacteurs accrédités**
- Vers 11 h** **Point presse**

Veillez vous accréditer auprès du service presse de la préfecture d'Occitanie :

06 45 89 72 16 - accreditations@occitanie.gouv.fr

Si vous souhaitez stationner sur le site
merci de communiquer vos numéros de plaques d'immatriculation

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble des séquences,
merci de vous munir du vôtre

A propos des entreprises de taille intermédiaire (ETI) :

Les ETI constituent un véritable actif stratégique pour l'économie française. Bien qu'en nombre relativement restreint – 5400 en 2017 – les ETI contribuent fortement au dynamisme de l'économie française, au développement des territoires et au rayonnement du « produire en France » à l'international :

- les ETI sont créatrices d'emploi : les ETI emploient plus de 25 % des salariés et sont fortement contributrices de la création d'emploi. Entre 2009 et 2015, les ETI ont créé environ 337 500 emplois nets;
- les ETI innovent : 23 % de la dépense privée de R&D est réalisée par les ETI ; environ 60 % des dépenses en R&D des ETI sont réalisées dans les moyennes et hautes technologies ;
- les ETI investissent : elles réalisent 30 % des investissements privés ;
- les ETI exportent mais restent ancrées dans les territoires : elles réalisent 34 % du chiffre d'affaires à l'exportation ; 78 % des sites de production des ETI se situent en dehors de la région parisienne.

A propos de la stratégie Nation ETI :

Si le nombre d'ETI croît depuis quelques années, il reste toutefois insuffisamment élevé, et ce, alors que la France compte peu de grandes ETI : les ETI emploient en moyenne 600 salariés.

La stratégie Nation ETI lancée par le président de la République le 21 janvier dernier à l'Elysée en présence de 500 ETI a vocation à donner un soutien particulier à cette tranche d'entreprises, qui bénéficieront également des mesures qui seront annoncées lors de la présentation du Pacte Productif. Particulièrement exposées à la concurrence mondiale, et produisant majoritairement en France, les ETI seront en effet les premières bénéficiaires de la restauration des conditions de compétitivité du site France.

Cette stratégie s'articule autour de six axes :

- Faire connaître les ETI ;
- Renforcer l'attractivité et l'accès des ETI aux compétences ;
- Développer une « culture ETI » au sein de l'administration ;
- Accompagner les dirigeants dans la croissance ;
- Renforcer les capacités d'investissement et la compétitivité des ETI ;
- Faciliter la transmission des ETI.

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée chargée de l'Industrie
presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris